

BACCALURÉAT TECHNOLOGIQUE – SESSION 2017

SÉRIE : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION

SPÉCIALITÉ : GESTION ET FINANCE

ÉLÉMENTS INDICATIFS DE CORRIGÉ

Ce dossier comporte des éléments de corrigé à l'attention des correcteurs. Plusieurs questions appellent des réponses rédigées de la part des candidats. Seules les idées clés sont proposées, de manière schématique, pour permettre une approche ouverte des réponses des candidats.

Barème global sur 120 points

Nota : il est rappelé que le nombre de points annoncés dans le sujet constitue un engagement incontournable vis-à-vis des candidats. Le barème fourni respecte cette contrainte et doit s'appliquer à tous, sauf indications complémentaires données, lors des corrections, sur décision nationale.

PREMIÈRE PARTIE

DOSSIER 1 – CLIENTS ET TRAVAUX D'INVENTAIRE

A – LA GESTION DES CREANCES CLIENTS

1. Expliquer en quoi le lettrage répond aux objectifs de l'entreprise pour le suivi des clients « commerces indépendants ».

Le lettrage permet d'identifier les clients qui ne respectent pas les échéances et de détecter les clients douteux. Ainsi le comptable peut informer les commerciaux afin qu'ils prennent contact avec les clients retardataires.

2. Citer deux actions qu'un commercial de Cinkys peut mettre en œuvre pour obtenir la régularisation d'un client en retard dans ses paiements.

Contact téléphonique, simple courrier, mail, courrier en recommandé.

3. Compléter le tableau des créances douteuses au 31 décembre 2016

Noms des clients douteux	Créances au 31/12/2016		Dépréciation nécessaire		Dépréciation antérieure	Réajustement		Créances irrécouvrables	
	TTC	HT	%	Montant		Dotations	Reprises	HT	TVA
Au fil du temps	10 000	8 333,33	75%	6 250	5 000	1 250			
Mercerie du Centre	16 500	13 750		-	9 000		9 000	13 750	2 750
Chaus'7	8 400	7 000	40%	2 800	-	2 800			
Total	34 900	29 083,33		9 050	14 000	4 050	9 000	13 750	2 750

4. Enregistrer au journal les écritures d'inventaire qui s'imposent.

31/12/2016			
416	Clients douteux		8 400
411	Clients		8 400
<i>Selon tableau créances – Chaus'7</i>			
31/12/2016			
68174	DADP Créances Clients		4 050
491	Dépréciation Comptes Clients		4 050
<i>Selon tableau – Au Fil du Temps + Chaus'7</i>			
31/12/2016			
491	Dépréciation Comptes Clients		9 000
78174	RADP Créances Clients		9 000
<i>Selon tableau – Mercerie du Centre</i>			
31/12/2016			
654	Pertes sur créances irrécouvrables		13 750
44571(*)	État, TVA collectée		2 750
416	Clients douteux		16 500
<i>Selon tableau – Mercerie du Centre</i>			

(*) ou 44551 État, TVA à payer

5. Montrer qu'en enregistrant ces écritures l'entreprise respecte le principe de prudence.

Principe de prudence : obligation de constater les pertes de valeur probables. Une charge est enregistrée pour constater la perte de valeur des créances clients dès que le risque apparaît.

B – TRAVAUX D'INVENTAIRE

6. Indiquer quel sera le solde des comptes 31 - Stocks de matières premières et 6031 - Variation des stocks de matières premières à l'issue des 2 écritures présentées en annexe 2. Justifier votre réponse.

Le solde du compte 31 est un solde débiteur qui correspond au stock final. Il s'élève à 27 500 €.

Ou : s'agissant d'un compte de bilan, son solde était débiteur de 15 000 (stock au 31/12/2015) au 01/01/2016 ; il a été crédité de 15 000 (annulation du stock initial) puis débité de 27 500 (constatation du stock final), au 31/12/2016 son solde est donc de $15\,000 - 15\,000 + 27\,000 = 27\,000$, solde débiteur.

Le solde du compte 6031 correspond à la différence entre le SI et le SF de matières premières soit $15\,000 - 27\,500 = -12\,500$, négatif donc créditeur.

Ou : s'agissant d'un compte de résultat, son solde initial est nul, il a été débité de 15 000 puis crédité de 27 500, il présente donc un solde de $0 + 15\,000 - 27\,000 = -12\,500$, ce solde est créditeur.

7. Indiquer l'impact de ces écritures sur le compte de résultat.

La variation des stocks est négative ce qui fait augmenter le résultat comptable de l'exercice de 12 500 €.

DOSSIER 2 – AFFECTATION DU RÉSULTAT – CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT - INVESTISSEMENT

A - AFFECTATION DU RÉSULTAT

1. Dans le projet d'affectation du bénéfice, vérifier que le montant affecté à la réserve légale est conforme à la réglementation.

Calcul de la réserve légale pour 2016 = $294\,000 * 0,05 = 14\,700$ €

La réserve légale cumulée sera donc de : $465\,500 + 14\,700 = 480\,200$ €.

Ce montant est inférieur au 10% du capital permettant de cesser de doter à la réserve légale ($5\,212\,000 * 0,10 = 521\,200$ €).

La dotation de l'année 2016 est donc de la totalité du montant calculé, soit 14 700 €.

2. Présenter l'extrait de bilan après affectation du résultat (annexe B).

PASSIF	Montants	
		Après répartition
CAPITAUX PROPRES		
Capital social		5 212 000
Réserve légale	465 500 + 14700	480 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Autres réserves	404 000+ 107 300	511 300
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	294 000 - 294 000	-
TOTAL (I)		6 203 500
Provisions pour risques		101 000
Provisions pour charges		372 000
TOTAL (II)		473 000
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 074 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		240 000
Dettes fiscales et sociales		444 000
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		6 000
Autres dettes	34 000 + 172 000	206 000
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)		3 970 000
TOTAL GÉNÉRAL (I à III)		10 646 500

3. L'affectation du bénéfice de 2016 est-elle cohérente avec les objectifs des dirigeants de l'entreprise Cinkys SA ? Justifier votre réponse.

Les **réserves** légales (14 700 €) sont obligatoires, cette affectation ne résulte d'aucun choix.

Les réserves facultatives (107 300 €) renforcent les capitaux propres ce qui favorisera l'autofinancement des investissements projetés.

Les dividendes versés (172 000 €) permettent de rémunérer le risque pris par les actionnaires. Pendant plusieurs années, les actionnaires ont renoncé aux dividendes pour autofinancer les investissements. Il est donc nécessaire que l'entreprise distribue maintenant des dividendes importants aux actionnaires.

Le résultat disponible étant important, il été possible à la fois de rémunérer les actionnaires en leur versant des dividendes tout en conservant la possibilité d'autofinancer certains investissements.

B – CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

4. Déterminer la capacité d'autofinancement de 2016 selon la méthode de votre choix.

Un seul des deux calculs est attendu

EBE	445 000
+ Autres produits d'exploitation	0
- Autres charges d'exploitation	19 000
+ Produits financiers	79 000
- Charges financières	115 000
+ Produits exceptionnels	29 000
- Charges exceptionnelles	125 000
- Impôt sur les bénéfices	117 000
- Participation des salariés aux résultats	0
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	177 000

Résultat net	294 000
+ Dotations aux amort., dépréc. d'exploitation	112 000
- Reprises sur dépréc. d'exploitation	16 675
+ Dotations aux amort., dépréc. financières	288 000
- Reprises sur dépréc. financières	95 000
+ Dotations aux amort., dépréc. exceptionnelles	2 000
- Reprises sur dépréc. exceptionnelles	408 000
+ Charges exceptionnelles sur opération en capital	2 175
- Produits sur opérations en capital	1 500
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	177 000

5. Calculer l'autofinancement et commenter les résultats obtenus.

La capacité d'autofinancement permet de verser les dividendes aux associés et l'excédent représente l'autofinancement de l'entreprise :

$$\text{CAF} - \text{Dividendes} = \text{Autofinancement}$$

$$\text{Autofi} = 177\ 000 - 172\ 000 = 5\ 000.$$

Dans le cas présenté, la CAF est environ égale 60% du bénéfice réalisé par l'entreprise en 2016. L'autofinancement sera lui très limité car les actionnaires ont été favorisés par cette distribution.

C – INVESTISSEMENT

6. Indiquer au moins trois critères qui ont pu être pris en compte dans le choix du fournisseur Mecanic Sew.

Prix	Réduction consentie	Délai de livraison
Conditions de paiement	Service après-vente	Qualité
Relations privilégiées (fournisseur habituel)		

Accepter toute autre réponse pertinente. 3 critères attendus.

7. Quel est le coût d'acquisition à retenir pour valoriser le métier à tisser LONATI (annexe 7) ? Justifier votre réponse.

Coût d'acquisition = Prix de la machine + Frais de livraison + Frais d'installation, soit le total HT de la facture = 104 500,00 €

8. Enregistrer au journal unique les écritures de déblocage des fonds et d'acquisition du matériel :

25/05/2016			
512 164	Banque Emprunts <i>Déblocage des fonds</i>	100 000	100 000
29/05/2016			
2154 44562 404	Matériel industriel Etat, TVA déductible sur immobilisation Fournisseur d'immobilisation <i>Facture n°15202</i>	104 500 20 900	125 400

9. Déterminer l'impact de l'écriture d'acquisition sur les documents de synthèse.

Le document de synthèse impacté par l'investissement est le **bilan**.
 L'actif immobilisé augmente de 104 500 € en valeur brute.
 L'actif circulant augmente de 20 900 € (TVA déductible : Autres créances)
 Le passif (DETTES) augmente de 125 400 € par le compte fournisseur d'immobilisation.
 L'impact sur la trésorerie n'est pas exigé : le paiement a lieu sous 30 jours mais pas à l'acquisition.
 Les écritures n'impactent pas le compte de résultat.

10. Compléter le plan d'amortissement linéaire de la machine LONATI dont la durée d'utilisation prévue est de 5 ans. Annexe C (à rendre avec la copie).

TABLEAU D'AMORTISSEMENT IMMOBILISATION

Machine LONATI		Mode d'amortissement :		Linéaire
Bien amortissable :		Taux amortissement :		20%
Base d'amortissement : 104 500,00				
Date de mise en service : 01/06/2016				
Durée de vie : 5 ans				
Années	Base d'amortissement	Amortissements	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable
2016	104 500,00	12 191,67(*)	12 191,67	92 308,33
2017	104 500,00	20 900,00	33 091,67	71 408,33
...				
2021	104 500,00	8 708,33	104 500,00	0,00

(*) $12\,191,67 = 104\,500 \times 20\% \times 210/360$

DOSSIER 3 – COMPTABILITÉ DE GESTION

1. Dans le tableau d'analyse des charges indirectes, expliquer le choix de l'unité d'œuvre du centre tricotage.

Le choix du kilo de polyamide s'explique du fait que le coût du centre tricotage résulte essentiellement de la quantité de polyamide utilisée. De plus cette unité d'œuvre est facilement quantifiable.

2. Expliquer le calcul du coût de l'unité d'œuvre du centre tricotage et son utilisation.

$110\,000 / 12\,000 = 9,17\text{€}$ par kilo

Ce montant sera utilisé pour imputer les charges indirectes du centre tricotage au calcul du coût de production.

3. Expliquer le calcul du coût moyen pondéré du stock de polyamide et son utilisation.

$89\,250 / 30\,000 = 2,975$ arrondi à 2,98

Ce montant permet de valoriser les sorties de stock pour le calcul du coût de production puisqu'il s'agit de prendre en compte les coûts des matières utilisées et non pas le coût des matières achetées durant la période.

4. La production de chaussettes Thermorégulatrices est-elle suffisante pour satisfaire les ventes de janvier ? Expliquer.

Non, il a fallu déstocker 3 000 chaussettes : $SF = SI + \text{Production} - \text{Ventes} = 6000 + 80000 - 83000 = 3000$ unités. Donc le SF est inférieur de 3000 au SI → déstockage de produits finis.

5. Montrer que la méthode de calcul des coûts, utilisée par Cinkys SA, a permis de répondre aux doutes du directeur financier de Cinkys SA.

Le calcul du coût de revient des chaussettes thermorégulatrices permet de déterminer une perte de 8 300 € soit 0,10 € par paire de chaussettes thermorégulatrices. Cela montre que le produit n'est pas profitable pour l'entreprise ce qui confirme les inquiétudes du directeur financier M Lenormand.

6. Proposer des solutions cohérentes permettant de répondre au problème de gestion de cette entreprise.

Pour remédier à cette situation, plusieurs solutions sont envisageables :

- augmenter le prix de vente, tout en faisant attention aux prix pratiqués par la concurrence
- réduire les coûts
- abandonner la production des chaussettes thermorégulatrices.

DEUXIÈME PARTIE

Grille d'évaluation de la question de gestion

Document à conserver par le correcteur

L'évaluation de cette partie doit être faite d'une façon **GLOBALE (*)**, à partir du nuage de **CROIX** ressortant de la grille ci-dessous.

N° candidat :					
L'élève doit être capable :		TI	I	S	TS
1	De raisonner en confrontant ses connaissances générales en gestion à des situations d'organisation				
2	D'examiner les conditions de transfert des méthodes, des techniques et des outils mobilisés, à d'autres contextes				
3	De rédiger une réponse synthétique, cohérente et argumentée				
Appréciation à reporter sur la copie :				Note	/25

TI Très insuffisant

I Insuffisant

S Satisfaisant

TS Très satisfaisant

(*) Il s'agit de dégager un profil :

- Les croix ne doivent pas être transformées en points,
- Il ne faut pas systématiquement attribuer la même importance aux 3 critères.

Question à traiter : L'autofinancement est-il un moyen de financement intéressant pour les entreprises ?

*La réponse peut s'articuler autour des points développés mais la structure n'est pas exigée.
Le contenu ne doit pas être attendu de façon exhaustive.
Valoriser tout argument et tout exemple concret issus de cette situation ou d'autres situations.*

Programme de première : Thème 5 : Temps et risque

QG : La recherche de l'amélioration de la performance comporte-t-elle des risques ?

Programme de terminale : Thème 3 : Accompagner la prise de décision

QG : Faut-il s'endetter ?

Thème 2 : Analyser la situation de l'entreprise

QG : Qu'est-ce qu'une entreprise performante ?

Thème 1 : Construire une image de l'entreprise

QG : Comment traduire l'activité ?

➤ *Valoriser les exemples issus d'autres contextes proposés par le candidat (objet d'étude ou de projet, exemples vus en cours, culture personnelle).*

Pistes de réflexion :

Le développement d'une entreprise est conditionné par sa capacité à innover et donc à investir.

Dans la première partie, Cinkys achète un nouveau métier à tisser qu'elle finance grâce à l'emprunt.

Pourquoi ne pas utiliser l'autofinancement ?

L'autofinancement est-il un moyen de financement intéressant pour les entreprises ?

L'autofinancement consiste, pour une entreprise, à financer ses investissements à l'aide de ressources propres.

Pour cela, l'entreprise doit générer une CAF. Celle-ci peut également servir à rémunérer les apporteurs de capitaux. En effet, une entreprise doit prendre en compte les intérêts des actionnaires pour éviter notamment la fuite des capitaux.

C'est le cas de Cinkys qui a réalisé une CAF de 177 000 € (60% de son bénéfice), ce qui est remarquable pour une entreprise. Mais l'entreprise a décidé en 2017 de distribuer des dividendes importants car les actionnaires ont du faire des efforts pendant plusieurs années. Du fait de l'arbitrage favorable aux actionnaires, l'entreprise n'a pu recourir à l'autofinancement pour financer l'acquisition de la nouvelle machine.

Le faible niveau actuel des taux d'intérêt favorise le recours au financement par emprunt car il permet d'alléger les charges financières.

De plus, un niveau d'intérêt bas peut créer un effet de levier si $\text{taux intérêt} < \text{au taux de rentabilité économique}$.

Par contre, si les taux d'intérêt sont élevés, le coût de l'emprunt sera important (intérêts) → l'autofinancement sera plus intéressant.

Cinkys envisage d'autres investissements. Aura-t-elle intérêt à les autofinancer ?

Cela dépendra d'un certain nombre de critères :

- du niveau de sa trésorerie et donc, de sa CAF
- de son niveau d'endettement (indépendance financière) : si son niveau d'endettement est déjà important, n'a-t-elle pas intérêt à s'autofinancer pour garder, en cas d'imprévu ou de stratégie de développement de l'entreprise, une réserve d'endettement ?
- de l'urgence des investissements : l'autofinancement est une solution rapide de mise en œuvre

Le problème sera-t-il différent dans une autre organisation ?

Le niveau des taux d'intérêt auront les mêmes incidences que chez Cinkys

Par contre, une petite entreprise aura intérêt à privilégier l'autofinancement car elle aura plus de difficultés à obtenir un emprunt (moins de garanties pour les banques) et plus modestement la possibilité d'appel aux actionnaires. En outre, il n'existe pas de conflit d'intérêt de personnes puisque le(s) dirigeant(s) est (sont) les apporteurs de capitaux.